



Rencontre du Comité consultatif sur le projet éolien Saint-Cyprien

9 février 2015, 18 h 30 à 21 h

Bureau EDK, 603C Route 219 Sud, Napierville, QC, JOJ 1L0

Compte rendu

Clause d'engagement, d'indépendance et de confidentialité

Les membres participant au comité consultatif sur le projet éolien Saint-Cyprien s'engagent à contribuer au dialogue de manière courtoise et constructive en vue d'exprimer les préoccupations de la communauté et proposer des modifications en vue que le projet soit responsable d'un point de vue économique, environnemental et social. En participant au comité, les membres préservent l'indépendance totale de leurs opinions, qu'elles soit défavorables ou favorables au projet. Les comptes-rendus seront non-nominatifs et la confidentialité des propos, sauf du promoteur, sera préservée afin de respecter le positionnement des membres quant à l'issue du projet.

Présents :

- Julie Reid Forget (Facilitatrice-Animatrice, Transfert Environnement et Société)
- Lynn Jacobs (Porte-parole du projet éolien pour EDK)
- Chantale Chatelain (Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu, COVABAR)
- Marie-Pierre Maurice (Pleine Terre)
- Francis Garceau (Citoyen de St-Cyprien-de-Napierville)
- Jeannine Pinard (Citoyenne de Saint-Bernard-de-Lacolle)
- Daniel Turcotte (Citoyen de St-Cyprien de Napierville)
- Serge Lefebvre (Propriétaire-signataire)
- Jean-Francois Boire (Propriétaire-signataire)
- Stéphane Poirier (Coordonnateur du projet éolien pour EDK)
- Charlotte Cordier (Facilitatrice-Documentation, Transfert Environnement et Société)

Absents:

- Annie-Pierre Corriveau (Citoyenne de St-Cyprien de Napierville)
- Chef Gina Deer (Conseil mohawk de Kahnawake)
- Maurice Boissy, Conseiller de St-Cyprien de Napierville
- Jean-Marie Mercier (Conseiller Municipal de St-Cyprien de Napierville)
- Vincent Moreau (Conseil régional de l'environnement de la Montérégie (CREM))

Ouverture par la facilitatrice

Les consultants de Transfert Environnement et Société se présentent et rappellent leurs rôles respectifs pour cette rencontre et dans le cadre du développement de ce projet.

Mot de bienvenue d'Énergie durables Kahnawà:ke (EDK)

Madame Lynn Jacobs, la porte-parole d'EDK, présente l'objectif de la réunion et remercie tout le monde de se rendre disponible pour la rencontre.

Présentation des objectifs de la rencontre et des participants

L'animatrice de la rencontre, Julie Reid-Forget, présente le déroulement de la soirée, les objectifs de la rencontre et invite les participants à se (re)présenter afin d'apprendre à se connaître et introduire les participants absents à la première réunion.

Retour sur le compte-rendu

- Pas de modifications du compte rendu du 27 janvier, 2015.

Présentation de l'étude d'impact

- EDK continue sa présentation de l'étude d'impact en commençant par les impacts sur les oiseaux. Des questions sont soulevées par les participants concernant les risques de collision des oiseaux avec les turbines. Le promoteur explique qu'une éolienne aurait un impact semblable sur eux que l'installation de n'importe quelle nouvelle structure. Dans le cas du projet Saint-Cyprien les inventaires effectués ont été comparés à des sites de références. Les résultats permettent de conclure que le secteur n'est pas un corridor migratoire malgré des pointes périodiques durant lesquelles le nombre d'oiseaux migrants est plus important.
- Le protocole mis en place en ce qui a trait aux oiseaux de proies et qui a été accepté par le MRNF ne suivait pas la procédure habituellement demandée. En effet, il semblait plus pertinent de préconiser la visite des sites probables de nidification, particulièrement pour les faucons Pèlerin, que le survol en hélicoptère qui ne permet pas d'observer les anfractuosités des carrières environnantes, les antennes cellulaires et les structures de pont. Grâce à cette méthode un nid de faucon Pèlerin a été répertorié à la carrière de Sainte-Clothilde. Un autre faucon a été détecté sous le pont de Noyan, cependant celui-ci ne comporte qu'un mâle et semble donc inactif. Une entente entre KSE et le MRNF a permis de faire le suivi télémétrique de la femelle du couple nicheur. Le site du parc éolien de Saint-Cyprien ne représente pas de risque de collision pour ce couple car ca ne faisant pas partie de son aire de distribution de vol.
- EDK poursuit en présentant les impacts qui touchent les chauves-souris. Un participant demande pourquoi les oiseaux ne sont pas affectés par le barotraumatisme comme les chauvesouris et se questionne sur les différences entre les impacts sur ces deux catégories d'animaux. EDK offre certains éléments de réponses à cette question mais certains détails seront précisés auprès de leurs experts pour transmettre l'information plus précisément au comité lors d'une prochaine rencontre.
- Un participant demande si certains sites éoliens ferment la nuit pour réduire les risques sur

les populations de chauves-souris. EDK explique qu'il existe de tels sites mais ce n'est pas coutume. Il est possible que ça devienne plus fréquent, si les normes se resserrent. .

- EDK présente les impacts sur le territoire engendrés par les travaux et pendant l'exploitation. Un participant demande à quoi servira le mat météo et si les agriculteurs pourront aller consulter des informations météorologiques pour leurs activités agricoles. Le participant explique que la station St-Jean rend ses données météorologiques publiques sur un site web. EDK explique que le mat va servir à prendre des mesures pour l'ensemble des éoliennes et répond qu'il serait possible d'obtenir des infos spécifiques sur ces éoliennes mais que pour l'instant il n'est pas prévu que les données météo soient rendues publiques. Les données météo étant très nombreuses, plusieurs anémomètres et girouettes avec des données prises et enregistrées à une fréquence importante ne seraient de toute façon pas utiles car trop complexes à analyser par un individu.
- EDK présente les impacts sur les valeurs foncières basée sur une étude ayant compilé suffisamment de données pour être plus statistiquement concluante. Devant les déterminants nombreux de la valeur foncière, l'étude ne voit pas d'effets directs de la présence d'éolienne sur les valeurs foncières.
- EDK explique qu'il y aura un plan de suivi et de surveillance environnementale et explique que c'est un processus qui est évolutif en fonction des impacts observés. La facilitatrice rappelle aux participants la différence entre la surveillance qui a trait à la phase de construction et le suivi qui concerne la phase d'exploitation. Elle rappelle que ces deux éléments font parties des engagements réglementaires et proactifs des promoteurs envers les préoccupations citoyennes.
- EDK mentionne que d'autres éléments ont été étudié (eg. les reptiles, les amphibiens et les cours d'eau) et tous les résultats à cet effet seront rendus publique pour consultation en ligne.
- La facilitatrice demande s'il y a d'autres questions ou commentaires au sujet de l'ÉE. Les participants disent ne pas en avoir pour l'instant.
- Disposant d'un peu de temps avant la pause, la facilitatrice rappelle le rôle de relais d'information entre la population concernée et le projet. Elle propose au promoteur de présenter les démarches de porte-à-porte réalisées depuis novembre 2014 et en cours actuellement, afin que les membres du comité puissent être informés et donner au promoteur des rétroactions à cet effet.
- EDK explique leur démarche, l'objectif et les étapes réalisées et à venir en ce qui concerne le porte-à-porte. Ils rapportent certaines préoccupations des personnes avec lesquelles ils ont discuté dont l'impact sur l'agriculture, battement d'ombre et la valeur foncière.
- Un participant demande si lors du porte-à-porte, ils ont rencontré des gens qui n'ont pas entendu parler du projet. EDK explique que l'entreprise a envoyé une lettre à l'avance pour prévenir de leur passage et distribue des brochures d'information sur EDK dans les boîtes aux lettres des personnes absentes.
- Un participant demande si EDK a l'intention de continuer ses démarches de porte à porte. EDK dit qu'ils ont déjà visité plusieurs maisons et qu'elle souhaite compléter les familles tout autour du parc éolien et à un rythme respectant les capacités internes d'EDK.
- La facilitatrice demande si les participants présents ont entendu parler du porte-à-porte et

on répond que ce n'est pas le cas (ni en bien, ni en mal).

Pause

Discuter du canevas de communication de projet proposé par EDK

- La facilitatrice propose au comité qu'EDK résume les activités de consultation déjà faites depuis le début du projet et celles en cours et à venir.
- EDK précise qu'un extrait de la section sur la consultation de l'Étude d'impact environnemental (ÉIE) est dans le dossier fourni aujourd'hui et qu'on y retrouve le détail des activités de consultation effectuées au moment du dépôt de l'ÉIE. On rappelle la vision d'EDK en ce qui concerne la démarche en consultation. Selon le promoteur, il reste des défis et le projet suscite des débats mais il est important pour eux de rester ouverts aux discussions pour construire et maintenir le dialogue.
- EDK présente le sommaire des activités de consultations et la chronologie ainsi que les enjeux principaux qui en sont ressortis.
- Un participant se questionne sur la possibilité d'obtenir une réponse auprès d'Hydro-Québec concernant la justification énergétique du projet. EDK explique qu'Hydro-Québec sera présent au BAPE et les questions de cet ordre (ex : liées au surplus d'énergie) pourront y être apportées aux audiences. EDK ajoute que c'est une question qui est revenue souvent lors des consultations.
- Un participant suggère que le site web soit amélioré et publicisé davantage. EDK en prend note et des mises à jour seront effectuées bientôt.
- EDK propose les prochaines étapes de consultation prévues et demande si les personnes présentes ont des suggestions. Un participant suggère qu'il faudrait ouvrir les consultations à toute la population.
- EDK clarifie que la séance d'information proposée s'adresserait d'abord aux gens les plus concernés par le parc pour y aborder des sujets comme les impacts sonores et visuels.
- On explique que le nouveau bureau servira de bureau de liaison quelques jours par semaines et ainsi les gens pourront venir les voir pour discuter. À cet effet, un participant réplique qu'il faudrait mieux miser sur le site web. EDK propose de vérifier le nombre de visites grâce au compteur, puis de le valoriser et le publiciser.
- On précise que l'ÉIE du projet est en attente de recevabilité et que les audiences publiques devraient en principe avoir lieu à la mi-juin. Dans ce cas, le rapport du BAPE serait obtenu en octobre.
- Un participant suggère de joindre les gens (ex : par téléphone) avant les rencontres pour être certain qu'ils soient présents et un autre propose d'avoir un moyen de poser des questions en ligne sur le site web d'EDK. Il est question de prévoir un modérateur pour gérer les commentaires et questions.
- EDK précise que pour le moment, ils ont surtout utilisé les annonces dans le journal comme moyen de communication et qu'un système de modération en ligne doit être analysé en fonction de la capacité interne à le gérer.
- Un participant remet en cause la crédibilité du comité en avançant que le comité n'est pas très représentatif dans son état actuel et que les enjeux sur les parcs éoliens sont déjà bien

connus de tous car ce n'est pas le premier projet éolien EDK rappelle que chaque projet est différent et doit être analysé séparément. Ce qu'on voit dans les médias n'est pas forcément représentatif de tous les parcs éoliens. EDK explique que des invitations aux personnes qui sont particulièrement impliquées dans le groupe d'opposition le Vent tourne ont été faites mais que jusqu'à maintenant ceux-ci n'ont pas accepté de discuter du projet

- La facilitatrice résume deux éléments importants qui sont ressortis lors de cette rencontre: l'importance de la mise à jour du site web et de son utilisation comme outils de communication avec la population et le manque de représentativité dans le comité réduit le potentiel d'espace de dialogue entre un projet et son milieu.
- Le comité discute collectivement des enjeux entourant la transparence du comité notamment en ce qui concerne la publication des comptes-rendus ou de photos sur le site. Un participant mentionne qu'il est important de discuter de l'interprétation que les gens peuvent avoir en voyant un participant dans une rencontre. C'est un enjeu important qui devra être traité lors de la prochaine réunion. EDK propose de revenir avec des options à ce sujet prochainement.
- En ce qui concerne les publications dans le journal, selon les participants, *Le Coup d'œil* doit être priorisé car il rejoint plus de locaux par rapport au journal *Canada Français*. Toutefois, on se questionne sur la quantité de personnes qui les lise. À cet effet, EDK propose de garder l'envoi de lettres (résumé des enjeux, pistes de réponses, site web) comme un des moyens principaux de communication avec la population.

Prochaines étapes

- Discussions sur les rencontres thématiques prévues avant le BAPE. La facilitatrice explore les possibilités avec les participants et il est entendu que ces rencontres devraient être tenues les soirées aux 2 ou 3 semaines les mardis.
- EDK propose 4 à 6 réunions touchant environ 4 à 6 thèmes. Des thèmes sont proposés par EDK à la prochaine réunion.
- Pour l'instant, on soumet:.
 - Thème pour 24 février: Enjeux économiques incluant justification du projet/coût/aspect économique, impact sur la valeur foncière, bénéfices des municipalités
 - Ateliers pour réunions subséquentes: la description de projet (technologies, construction, exploitation), les enjeux environnementaux (en deux parties) et sur les enjeux humains (santé, acceptabilité, etc.).
- Un participant propose de faire une rencontre sur la technologie mais l'animatrice rappelle qu'il faut trouver des thèmes rassembleurs. Par exemple, inclure la description technologique dans un atelier sur la description du projet ou encore lors d'une visite d'un parc éolien et un participant pourrait revenir vers le comité avec ses observations sur place.

Date de la prochaine rencontre: 24 février 2015

Fin de la réunion: 21 h

Charlotte Cordier, Facilitatrice-documentation